

COMMUNE
D'ECKARTSWILLER
67700



Compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 janvier 2014

Nombre de conseillers
élus :

11

Convoqué le 14 janvier 2014
Compte-rendu affiché le 30 janvier 2014

Sous la présidence de M. Jean-Jacques JUNDT, Maire

Nombre de conseillers
en fonction :

11

Etaient présents : M. Jean-Paul PFEIFFER - M. Norbert GROSS, Adjoints
au Maire

Mme Yolande REBSTOCK - Mme Annie KIEFFER - M. Francis UTZ --
M. Jean-Luc ROTHAN - M. Claude SCHNEIDER - M. Olivier
KORNMEYER - Mme Gaby GOSTEL

Nombre de conseillers
présents :

10

Absents excusés avec procuration :

Absents excusés : M. Mario RICHERT

Ordre du jour

Secrétaire de séance – Désignation

Approbation du procès-verbal de la séance du 04 novembre 2013

Factures

- | | |
|------------|--|
| N° 2014-01 | COMMANDE PUBLIQUE – Travaux de réhabilitation du bâtiment communal à deux logements 75 rue Principale suite au sinistre incendie Avenant au lot n°15 « échafaudage » |
| N° 2014-02 | DOMAINE ET PATRIMOINE – Fixation du prix des loyers pour les logements du bâtiment « Ancien Presbytère » |
| N° 2014-03 | DOMAINE ET PATRIMOINE – Travaux en Forêt Indivise de St-Jean |
| N° 2014-04 | DOMAINE ET PATRIMOINE – Convention de mise à disposition des emprises nécessaires à la réalisation de la LGV en Forêt Indivise de St-Jean |
| N° 2014-05 | DOMAINE ET PATRIMOINE – Convention GRDF pour installation et hébergement d'équipement de télérelevé en hauteur |
| N° 2014-06 | DOMAINE ET PATRIMOINE – Remplacement du photocopieur de la mairie |
| N° 2014-07 | FINANCES LOCALES – Ristourne CIADE |
| N° 2014-08 | FINANCES LOCALES – Acquisition d'un véhicule communal |
| N° 2014-09 | ENVIRONNEMENT-Adhésion à la Charte « Tous Eco responsables » |
| N° 2014-10 | DELEGATIONS PERMANENTES DU MAIRE- Compte-rendu d'information |
| N° 2014-11 | ENSEIGNEMENT – Réforme des rythmes scolaires |

Intercommunalité : Compte-rendu des Syndicats Intercommunaux
Divers

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Il salue tout particulièrement Monsieur Eric MULLER, Chef de Triage ONF, qu'il a sollicité pour présenter au Conseil le programme détaillé des travaux d'exploitation (état prévisionnel des coupes et tableau prévisionnel des coupes vendues sous contrat) ainsi que des travaux patrimoniaux (sylvicoles et d'infrastructure) qui seraient à effectuer en Forêt Indivise de St-Jean en 2014, sous réserve de l'approbation du Conseil Municipal.

Il remercie Monsieur Eric MULLER pour ses explications et propose au Conseil Municipal d'examiner en premier lieu le point n°3 de l'ordre du jour : « Travaux en Forêt Indivise de St-Jean ».

SECRETAIRE DE SEANCE – DESIGNATION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DESIGNE M. Olivier KORNMAYER comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE du 04 novembre 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
APPROUVE sans observation le procès-verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du 04 novembre 2013.

N° 2014- 03

DOMAINE ET PATRIMOINE – TRAVAUX EN FORET INDIVISE DE ST JEAN

1. PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION – ETAT DE PREVISION DES COUPES – Année 2014

Le Conseil Municipal approuve le programme des travaux d'exploitation – état prévisionnel des coupes en Forêt Indivise de St. Jean pour l'exercice 2014, présenté par l'ONF – Agence de SAVERNE en date du 20 janvier 2014.

Le bilan net prévisionnel présente une recette de 70 528- Euros H.T., dont 1/3, soit 23 509,33 Euros HT, revenant à la Commune d'ECKARTSWILLER.

2. PROGRAMME DE TRAVAUX PATRIMONIAUX – Année 2014

Le Maire soumet à la délibération du Conseil Municipal le programme des travaux patrimoniaux proposé par l'ONF – Agence de Saverne en date du 20 janvier 2014, au titre de l'année 2014, dans la Forêt Indivise de St Jean.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 92 997.56- Euros HT,
Travaux détaillés comme suit :

Objet	Montant Total (Euros) HT	Montant par indivisaire (1/3) HT
Reports 2013 travaux sylvicoles (plantations et protections)	4 622.20 €	1 540.73 €
Travaux sylvicoles 2014	43 770.71 €	14 590.24 €

Travaux d'infrastructure (dont réfection généralisée de la route empierrée du Packlager estimée à 25 312,00 € HT)	44 604.65 €	14 868.22 €
	92 997.56 €	30 999.19 €

A ce montant se rajoutent les honoraires, soit 4 029.89 € (par indivisaire).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CONSIDERANT que la situation budgétaire de la commune ne permet pas de financer sur l'exercice 2014 la totalité du programme des travaux patrimoniaux présentés ci-dessus,

- **DECIDE** du report, sur l'exercice 2015, des travaux d'infrastructure relatifs à la réfection du chemin forestier « Packlager », dont le coût total HT est estimé à 25 312,00 € HT (montant par indivisaire : 8437.33 € HT) ;
- **DEMANDE** à l'ONF, Agence de Saverne, de déposer un dossier de subvention pour lesdits travaux ;
- **APPROUVE** la réalisation du restant du programme des travaux patrimoniaux présenté ci-dessus pour un montant total HT de 67 685.56 €, soit 22 561.85 € HT à la charge de la commune, et
- **AUTORISE** le Maire à le signer.

3. Factures des travaux d'entretien et de reconstitution - Année 2013

Le Maire présente au Conseil Municipal les factures de l'ONF du 20 décembre 2013 relatives aux travaux patrimoniaux réalisés en Forêt Indivise de St Jean pour l'exercice 2013, soit

- Quote-part sur salaires 2013 d'un montant HT de 27 321.60 € (par indivisaire),
- Honoraires des travaux d'un montant HT de 3 169.01 € (3 790.14€ TTC).

Il informe le Conseil que le montant de ces travaux ne correspond pas aux dépenses prévisionnelles arrêtées par le Conseil Municipal en date du 11 février 2013 lors du vote du programme des travaux patrimoniaux en Forêt indivise.

Pour mémoire : total prévisionnel des travaux 2013 (honoraires inclus) : 21 594 € HT, soit 23928 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VU la délibération du Conseil Municipal du 11 février 2013 approuvant le programme de travaux patrimoniaux en Forêt Indivise de St Jean - Exercice 2013,

CONSIDERANT que les factures présentées par l'ONF relatives aux travaux patrimoniaux en Forêt Indivise de St Jean pour l'année 2013 sont fortement supérieures à celles prévues au programme des travaux signé en date du 18 février 2013,

DEMANDE à l'Office National des Forêts, Agence Nord Alsace, que les dépenses relatives aux travaux en Forêt Indivise ne soient pas supérieures à celles autorisées par le Conseil Municipal lors du vote du programme prévisionnel.

DECIDE, dans le cadre du respect du budget communal, de ne pas approuver le paiement des factures du 20 décembre 2013 relatives aux travaux patrimoniaux, et énoncées ci-dessus,

CHARGE le Maire de demander à l'ONF, Agence de Saverne, de reconsidérer lesdites dépenses afin de respecter le montant du programme prévisionnel approuvé par le conseil municipal.

.....

Après l'examen de ce point « 3 », le Maire propose de reprendre le déroulement normal de l'ordre du jour

FACTURES

Le Maire présente au Conseil Municipal les factures, réglées ou en cours de paiement, depuis la précédente séance du Conseil Municipal :

Désignation	Montant
Factures France TELECOM pour:	
- téléphone + internet école (pour 2 mois)	91.02 €
- téléphone mairie	45.97 €
- téléphone salle polyvalente	33.99 €
- fax mairie	42.11 €
- forfait mensuel + communications téléphone mobile	22.51 €
- abonnement internet mairie	58.28 €
Facture ES de Strasbourg pour gaz bâtiment école	269.42 €
Facture GDF SUEZ Energies du 08/01/14 pour abonnement et consommation gaz salle polyvalente et mairie	1 681.77 €
Dépenses scolaires :	
- Facture de la commune de Saint-Jean-Saverne pour frais de fonctionnement du RPI 2ème semestre 2013	1 615.75 €
- Facture de la commune de Ernolsheim les Saverne pour frais de fonctionnement du RPI 2ème semestre 2013	2 059.53 €
- Facture ADPS pour livrets scolaires	15.30 €
Réhabilitation du bâtiment Ancien Presbytère suite au sinistre incendie:	
- Facture ADC Est d'Erstein du 31/10/13 pour SPS (situation 4)	377.94 €
- Facture MEYER Marc de Bouxwiller du 09/11/13 pour situation 2 du lot n°5 électricité	9 342.86 €
- Facture RUFFENACH de Wangenbourg du 19/11/13 pour Situation 2 du lot n°8 Plâtrerie Isolation	12 939.88 €
- Facture ZIEGELMEYER de Saverne du 13/11/13 pour situation n°1 du lot n°7 Chauffage	8 941.94 €
- Facture SCE CARRELAGE DE Strasbourg du 25/11/13 pour situation n°1 du lot n°12 chape carrelage	5 482.39 €
- Facture BRONNER de Hochfelden du 26/11/13 pour situation n°1 Lot n°16 ravalement de façades	4 442.19 €
- Facture ROESCH de Lupstein du 21/11/13 pour situation n°2 lot n° 6 installation sanitaire	3 633.72 €
- Facture ZIEGELMEYER de Saverne du 11/12/13 pour situation 2 lot 7 chauffage	5 642.30 €

- Facture Escaliers BERNHARDT de Schalkendorf du 13/12/13 pour lot n°10 escalier bois vers combles	3 726.77 €
- Facture FREGONESE de Mundolsheim du 15/01/14 pour situation n° 2 Lot n°15 échafaudage	1 405.06 €
- Facture EB Serrurerie de Griesbach –le- Bastberg du 20/01/2014 pour lot n° 11 Serrurerie	884.40€
- Factures GDF SUEZ du 20/12/13 pour abonnements des 2 compteurs gaz	20.82 €
FACTURES ONF pour Forêt Indivise de St-Jean 1/3:	
contribution à l'hectare année 2013	332.82 €
Quote part salaires 2013 (facture en attente de paiement)	27 321.60 €
Quote part factures 2013	17 260.96 €
honoraires travaux sylvicoles année 2013	2 936.57 €
honoraires travaux sylvicoles année 2013 (facture en attente de paiement)	3 790.14 €
Travaux à la maison forestière d'Eckartswiller	1 810.88 €
Factures relatives à la Fête des Aînés de décembre 2013:	
- Boulangerie CHEZ MIKE d'Ernolsheim/Sav du 08/12/13 pour desserts	201.90 €
- Boucherie LORCH d'Ingwiller du 09/12/13 pour entrées+ plats	1 345.50 €
- CID de Strasbourg du 13/11/13 pour décorations de table	113.26 €
- Bretzels Sylvie de Monswiller du 08/12/13	14.98 €
- Eurocash de Schiltigheim du 06/12/13 pour fournitures diverses	289.56 €
- Animation musicale par les Mossigthaler	250.00 €
- Entrepôt ERNWEIN de Romanswiller du 21/12/13 pour boissons	106.53 €
- Facture MATCH de Saverne du 19/12/13 pour paniers garnis	80.00 €
- Facture Eventail Vins de Saverne du 27/12/13 pour vin	205.47 €
- Facture Boucherie Hervé Wollbrett de St.Jean Saverne du 14/12/13 pour sandwiches	42.54 €
- Facture SEYLLER de Saverne du 31/12/13 pour bouquet	45.00 €
DIVERS:	
Cotisation 2013 - Association des Maires des Communes forestières	150.00 €
Facture E.LECLERC de Marmoutier du 07/11/13 pour produits d'entretien	7.61 €
Facture PROTEC DE Lesquin du 31/10/13 pour vêtement de sécurité	49.37 €
Facture OFFICE DEPOT de Strasbourg du 06/11/13 pour fournitures administratives	63.79 €
Facture JARDI MATERIEL de Saverne du 04/11/13 pour huile moteur	27.20 €
Facture ARBRAPAIN de Monswiller du 11/11/13 pour vin d'honneur 11 novembre	124.75 €
Factures du Conseil Général du Bas-Rhin du 08/11/13 pour travaux de service informatique 2013 (paie)	566.70 €
Factures du Conseil Général du Bas-Rhin du 08/11/13 pour travaux de service informatique 2013 (fichier électoral)	129.02 €
Facture STATION AVIA d' Eckartswiller du 31/10/13 pour gazole	60.05 €
Facture SEDI d'Uzès du 12/11/13 pour écussons école	228.44 €
Facture SEYLLER de Saverne du 14/11/13 pour fleurissement communal	297.54 €
Facture SDIS 67 pour Allocation vétéranse 2013 des sapeurs pompiers	1 834.85 €
Facture SIMAB de Marly la Ville du 20/11/13 pour timbre "Marianne"	98.38 €
Facture Entrepôt ERNWEIN de Romanswiller du 23/11/13 pour gaz CO2	30.29 €
Facture Pharmacie du Poisson de Saverne du 27/11/13 pour spray assainissant	18.95 €

Facture CHAUFF EAU SIMON de Henridorff du 29/11/13 pour réparation sur radiateur église	139.94 €
Facture M BRICOLAGE de Saverne du 30/11/13 pour matériel voirie	22.50 €
Facture THOMMEN de Saverne du 30/11/13 pour décorations extérieures de Noël	21.87 €
Factures REXEL de Saverne des 31/10/13 et 29/11/13/10/13 pour guirlande extérieure et divers matériels	358.62 €
Facture ES de Strasbourg du 27/11/13 pour matériel électrique	40.67 €
Facture ALTERNATIVE ENVIRONNEMENT de Monswiller du 10/12/13 pour travaux avec nacelle	38.27 €
Facture BENDER de Saverne du 05/12/13 pour réparation micro-tracteur	686.34 €
Facture BENDER de Saverne du 31/12/13 pour réparation micro-tracteur	314.75 €
Facture du Groupe CAMACTE du 15/11/13 pour assurance du véhicule communal	498.45 €
Carte grise du véhicule communal	259.50 €
Facture Louis GRASSER de Schweighouse du 10/12/13 pour attèle du véhicule communal	128.77 €
Facture ES Energie de Strasbourg du 13/12/13 pour électricité bâtiments communaux + éclairage public	978.09 €
Facture CIGAC de Lyon pour cotisation prévisionnelle 2014 contrat d'assurance statutaire	2 324.41 €
Abonnement 2013 au bulletin départemental d'information	30.08 €
Comptoir agricole de Hochfelden du 20/12/13 pour sel de déneigement	368.37 €
Association foncière de Steinbourg pour cotisation 2013	24.57 €
Abonnement 2014 "Les Affiches du Moniteur"	23.78 €
Facture ZIEGELMEYER du 30/12/13 pour maintenance des chaudières mairie et salle polyvalente	259.14 €
Facture AF Autos de Saverne du 03/01/14 montage attelage véhicule communal	138.40 €
Facture DF Pièces Autos de Monswiller du 31/12/13 pour plaques minéralogiques véhicule communal	20.00 €
Facture MATCH de Saverne du 17/01/14 pour fournitures diverses	28.90 €
Facture BERGER LEVRAULT de Labège du 27/01/2014 pour maintenance des logiciels mairie	507.12 €
Facture SHASE de Saverne du 15/01/2014 pour cotisation et abonnement 2014 à Pays d'Alsace	30.00 €

N° 2014-01

COMMANDE PUBLIQUE - Travaux

TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT COMMUNAL « Ancien Presbytère » suite au sinistre incendie de 2012 – Avenant au lot n°15 « Echafaudage »

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission d'Appel d'offres, au cours de sa séance du 14 janvier 2014, a approuvé l'avenant ci-dessous :

Avenant n°1 au marché de travaux du 29 avril 2013 conclu avec l'Entreprise FREGONESE de Mundolsheim et relatif au lot n° 15 « Echafaudage», d'un montant de 952,- € H.T., soit une augmentation de 24,31 % par rapport au marché initial, ayant pour objet la location d'une durée supplémentaire d'échafaudage, en raison du retard de travaux dû aux conditions climatiques.

Montant du présent marché :

Montant du marché initial :	3916,00 € HT
Montant de l'avenant n°1 :	952,00 € HT
Montant total du marché :	4868,00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE la conclusion de cet avenant pour le montant désigné ci-dessus et
- AUTORISE le Maire à le signer.

N° 2014-02

DOMAINE ET PATRIMOINE – Fixation du prix des loyers pour les logements du bâtiment « Ancien Presbytère »

Le Conseil municipal décide de la remise en location, dès la fin des travaux, des deux appartements réhabilités suite au sinistre incendie, au n° 75 de la rue Principale, aux conditions suivantes :

- Logement du 1^{er} étage, F3, d'une surface habitable de 78 m2, avec en annexe un garage et les combles :
loyer mensuel : 580,- €uros révisable annuellement en fonction de l'évolution de l'indice de référence des loyers du dernier trimestre connu à la date de signature du bail.
- Logement du rez-de-chaussée, F4, d'une surface habitable de 85 m2, avec en annexe un garage et 2 pièces en sous-sol:
loyer mensuel : 650,- €uros révisable annuellement en fonction de l'évolution de l'indice de référence des loyers du dernier trimestre connu à la date de signature du bail.

Le Conseil Municipal charge le Maire d'établir et de signer les contrats de bail à intervenir.

N° 2014- 04

DOMAINE ET PATRIMOINE – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES EMPRISES NECESSAIRES A LA REALISATION DE LA LGV EN FORET INDIVISE DE ST JEAN

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'ensemble de propriétaires de la forêt indivise de St-Jean ont validé le principe d'une convention permettant de régulariser l'occupation de RFF depuis 2008 jusqu'à l'aliénation complète des terrains.

Ce projet de convention de mise à disposition anticipée vient d'être soumis pour validation à Réseau Ferré de France.

N° 2014- 05

DOMAINE ET PATRIMOINE – CONVENTION GRDF POUR INSTALLATION ET HEBERGEMENT D EQUIPEMENT DE TELERELEVE EN HAUTEUR

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de GrDF relatif au déploiement de nouveaux compteurs gaz communicants qui permettra la mise à disposition plus fréquente de données de consommation pour l'ensemble des consommateurs.

Pour la collecte des données d'informations, il convient d'installer un concentrateur.

A ce titre GrDF a sollicité la commune afin de convenir d'une convention de partenariat pour l'accueil des équipements techniques nécessaires au déploiement de ce projet d'efficacité énergétique.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de convention à intervenir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention à conclure avec GrDF et

AUTORISE le maire à signer ce document.

N° 2014- 06

DOMAINE ET PATRIMOINE - REMPLACEMENT DU PHOTOCOPIEUR DE LA MAIRIE

Le Maire informe le Conseil Municipal que le photocopieur de la mairie est arrivé en fin de contrat de maintenance et que ce matériel ne répond plus aux fonctions souhaitées en matière de traitement des documents.

Il présente les devis sollicités auprès de trois fournisseurs pour le remplacement dudit copieur par un photocopieur numérique couleur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

- du remplacement du photocopieur de la mairie ;
- d'acquérir auprès de la Société KIRCHNER de Sarrebourg un photocopieur noir et couleur CANON IR Advance C2220i , suivant l'offre du 27 janvier 2014 pour un montant HT de 3249,- Euros ;

CHARGE le Maire de le signer avec l'entreprise un contrat kit copies sur 5 ans pour ledit matériel ;

DECIDE D'INSCRIRE les crédits nécessaires à cette opération au compte 2183- 84 du budget primitif 2014.

N° 2014- 07

FINANCES LOCALES – Ristourne CIADE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'accepter le chèque ristourne de la CIADE de Colmar, assureur de la Commune, d'un montant de 198,-Euros représentant 5% de la cotisation de 2012.

Ce crédit sera porté au compte 758 du Budget 2014.

N° 2014-08

FINANCES LOCALES – ACQUISITION D UN VEHICULE COMMUNAL

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a acquis, pour le compte de la commune, un véhicule utilitaire occasion de marque RENAULT modèle KANGOO auprès d'Electricité de Strasbourg pour un montant TTC de 900,- Euros.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE cette acquisition ;

DIT que la dépense sera imputée au compte 2182 du Budget 2014.

N° 2014-09

ENVIRONNEMENT – ADHESION à la CHARTE « Tous éco responsables »

Le Maire présente au Conseil Municipal le règlement de la charte des collectivités éco responsables en matière de prévention des déchets, à laquelle à laquelle la commune est invitée d'adhérer.

Cette charte est ouverte aux collectivités adhérentes au SMICTOM de la région de Saverne. La commune s'engagera à réduire ses déchets à la source et à mieux trier ; le Smictom accompagne les collectivités signataires dans leurs actions pour atteindre les engagements.

La participation des collectivités repose sur une base volontaire et gratuite.

L'adhésion à la charte doit être validée par une délibération du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- DECIDE de l'adhésion de la Commune à la charte « Tous éco responsables » et
- AUTORISE le Maire à la signer.

N° 2014-10

DELEGATIONS PERMANENTES DU MAIRE

Article 2122-22 du CGCT – Compte rendu d'information

Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

Le Maire informe le Conseil Municipal que les déclarations d'intention d'aliéner ont été présentées en Mairie pour les biens suivants, soumis au DPU:

- Immeuble bâti, situé 68 rue Principale, Section 4 parcelles n°197 et 312/198 de 901 m2 (*propriétaires RUHARD*),
- Immeuble bâti, situé 12 route de Saverne, section 5 parcelle n° 262 de 602m2 (*propriétaire René ARTZ*).

La commune a déclaré renoncer à l'exercice du droit de préemption pour lesdits biens.

N° 2014-11

ENSEIGNEMENT – Réforme des rythmes scolaires

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un conseil d'école exceptionnel s'est tenu le 13 décembre dernier pour arrêter les propositions d'organisation de la semaine scolaire du RPI St Michel sur quatre jours et demi.

Ces propositions ont été communiquées pour avis à l'inspection de l'Education Nationale et au Conseil Général du Bas-Rhin compétent en matière de transports scolaires.

Il appartiendra au Conseil Supérieur de l'Education Nationale de valider les horaires.

INTERCOMMUNALITE

COMPTES-RENDUS DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Le Maire présente au Conseil Municipal les comptes-rendus des Syndicats suivants :

- Comité Directeur du SMTOM Secteur de Haguenau Saverne du 5 décembre 2013,
- Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Région de Saverne des 30 octobre et 28 novembre 2013,
- Comité Directeur du Syndicat d'Eau Potable de la Région de Saverne-Marmoutier du 13 novembre 2013,
- Comité Directeur du SMICTOM de la Région de Sa verne du 29 octobre 2013
- Comité Directeur du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Haute Zorn du 23 octobre 2013.

L'ensemble des points à l'ordre du jour étant examiné, M. le Maire lève la séance à 22H30

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Jacques JUNDT

Le présent procès-verbal est signé par tous les membres présents

JUNDT Jean-Jacques	Maire	
PFEIFFER Jean-Paul	Adjoint au Maire	
GROSS Norbert	Adjoint au Maire	
REBSTOCK Yolande	Conseiller Municipal	
KIEFFER Annie	Conseiller Municipal	
UTZ Francis	Conseiller Municipal	
RICHERT Mario	Conseiller Municipal	Absent excusé
ROTHAN Jean-Luc	Conseiller Municipal	
SCHNEIDER Claude	Conseiller Municipal	
KORNMEYER Olivier	Conseiller Municipal	
GOSTEL Gaby	Conseiller Municipal	